

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-TFP-20120912

Date de publication : 12/09/2012

Date de fin de publication : 01/04/2015

TFP-TAXES SUR LES FACTEURS DE PRODUCTION

Positionnement du document dans le plan :

[TFP - Taxes sur les facteurs de production](#)

1

La présente série a pour objet de commenter :

- la taxe sur les véhicules de société ([BOI-TFP-TVS](#)) ;
- la contribution à l'audiovisuel public due par les professionnels ([BOI-TFP-CAP](#)) ;
- la taxe de risque systémique des banques ([BOI-TFP-RSB](#)) ;
- l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux ([BOI-TFP-IFER](#)) ;
- les redevances communale et départementale des mines ([BOI-TFP-MINES](#)) ;
- la taxe perçue pour la région de Guyane ([BOI-TFP-GUF](#)) ;
- l'imposition forfaitaire sur les pylônes ([BOI-TFP-PYL](#)) ;
- la taxe sur les éoliennes maritimes ([BOI-TFP-TEM](#)) ;
- la contribution additionnelle à l'IFER ([BOI-TFP-AIFER](#)) ;
- la taxe sur les surfaces commerciales ([BOI-TFP-TSC](#)) ;
- la taxe additionnelle à la taxe sur les surfaces commerciales ([BOI-TFP-TASC](#)) ;
- la taxe exceptionnelle sur la réserve de capitalisation des entreprises d'assurance ([BOI-TFP-ASSUR](#)).